

# Compte Rendu d'Activités ANEG 2022 Bilan à fin Septembre



Au 30 Septembre 2022

Présentation APSL



# Le contexte

2021 a été pour l'ANEG une année électorale, importante car elle aura été marquée par une volonté forte de changement dans la pratique des activités et dans l'ouverture de celles-ci aux bénéficiaires.

**2022 aura donc été, dans cette continuité, l'année de construction et de mise en place des actions préconisées et souhaitées par le nouveau Bureau Directeur.**

Vous trouverez dans l'ensemble de ces documents les comptes-rendus partiels de nos activités et des activités des Commissions en date du 30 Septembre 2022.

Les activités sont presque toutes clôturées pour cette année, mais des activités locales peuvent encore être réalisées.

**Ce document est le document de synthèse de notre activités 2022.**

Il est accompagné en complément:

- ✓ Des comptes rendus d'activités **intermédiaires** de chaque commission
- ✓ Du bilan financier 2022 **intermédiaire** et du budget prévisionnel 2023

Nous pourrions développer certains points, si besoin, lors de la réunion de présentation à Montreuil en répondant aux questions de la commission.



# Compte Rendu d'Activités ANEG 2022 - Bilan Intermédiaire

## Sommaire



Quelques chiffres

2022

Synthèse de l'année



Synthèse des activités



Synthèse par commissions d'activités



Synthèse du bilan financier 2022

2023

Prévisions d'activités et budget 2023



Bilan des engagement du Comité Directeur



## 2022 - Quelques chiffres



# L'ANEG en quelques chiffres

<b>701 Adhérents</b>	ANEG - STAGES	71	<b>30 Sections Sports Aériens</b>  <b>1 Section 'Stages'</b>
	AMIENS PICARDIE	10	
	ANJOU MAINE	9	
	BOULOGNE SUR MER	17	
	BOURG EN BRESSE	32	
	BOURGOGNE	7	
	CAEN	4	
	CHAMPAGNE ARDENNES	25	
	CHARTRES ORLEANS	26	
	CHERBOURG	4	
	GAP	13	
	GIRONDE	37	
	GRENOBLE	31	
	HAUTE NORMANDIE	24	
	ILE DE FRANCE	50	
	LANGUEDOC	18	
	LOIRE	5	
	MARSEILLE	30	
	MONTLUCON	8	
	MULHOUSE	6	
	NANCY	20	
	NANTES	39	
	PARIS VOL MOTEUR	32	
	PAYS DE SAVOIE	13	
	PERPIGNAN	9	
	POITIERS	14	
	STRASBOURG	8	
TOULOUSE	59		
TOURS BLOIS	34		
VALENCE	27		
VIENNE	19		

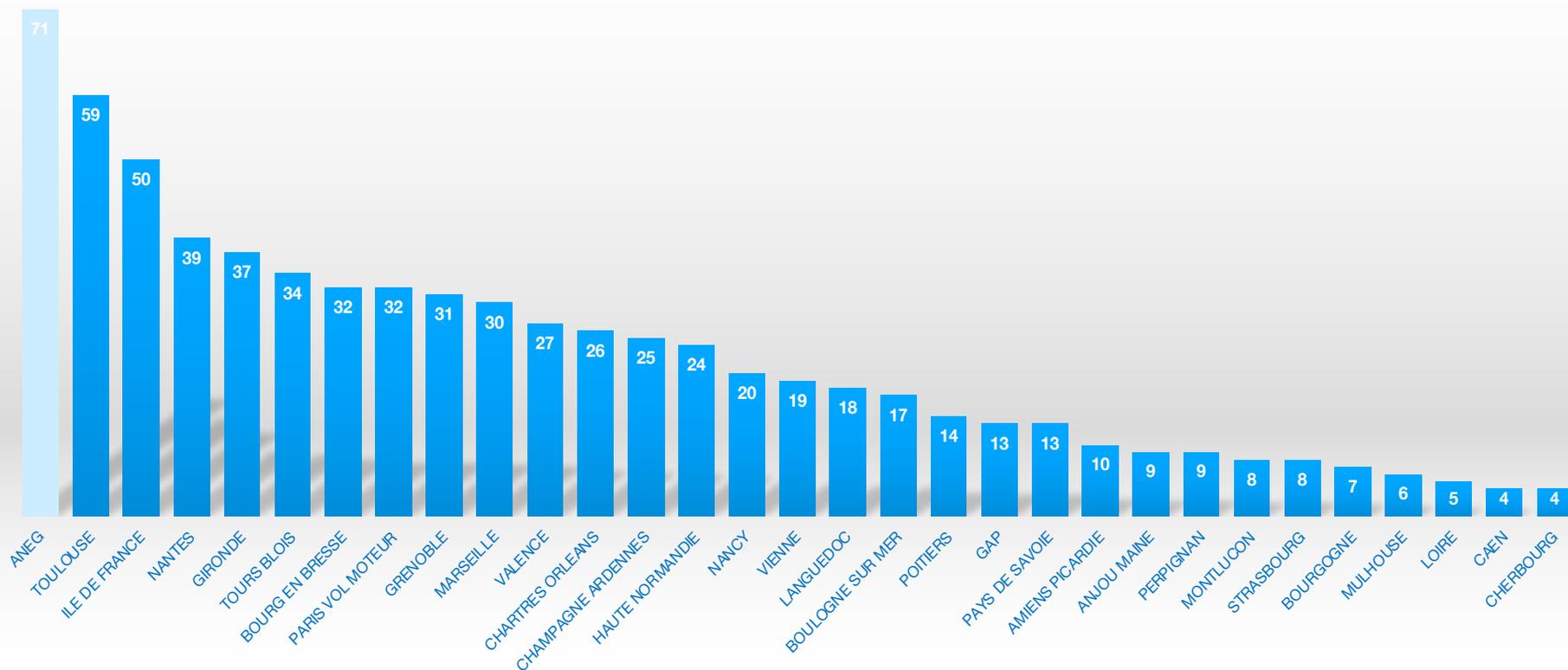
2021  
719 Adhérents

2022  
701 Adhérents

Baisse de 2,5% des  
adhérents

## L'ANEG en quelques chiffres (2)

### 2022 - REPARTITION DES ADHERENTS PAR SSA



701 adhérents répartis sur 31 SSA pour l'ensemble de la France

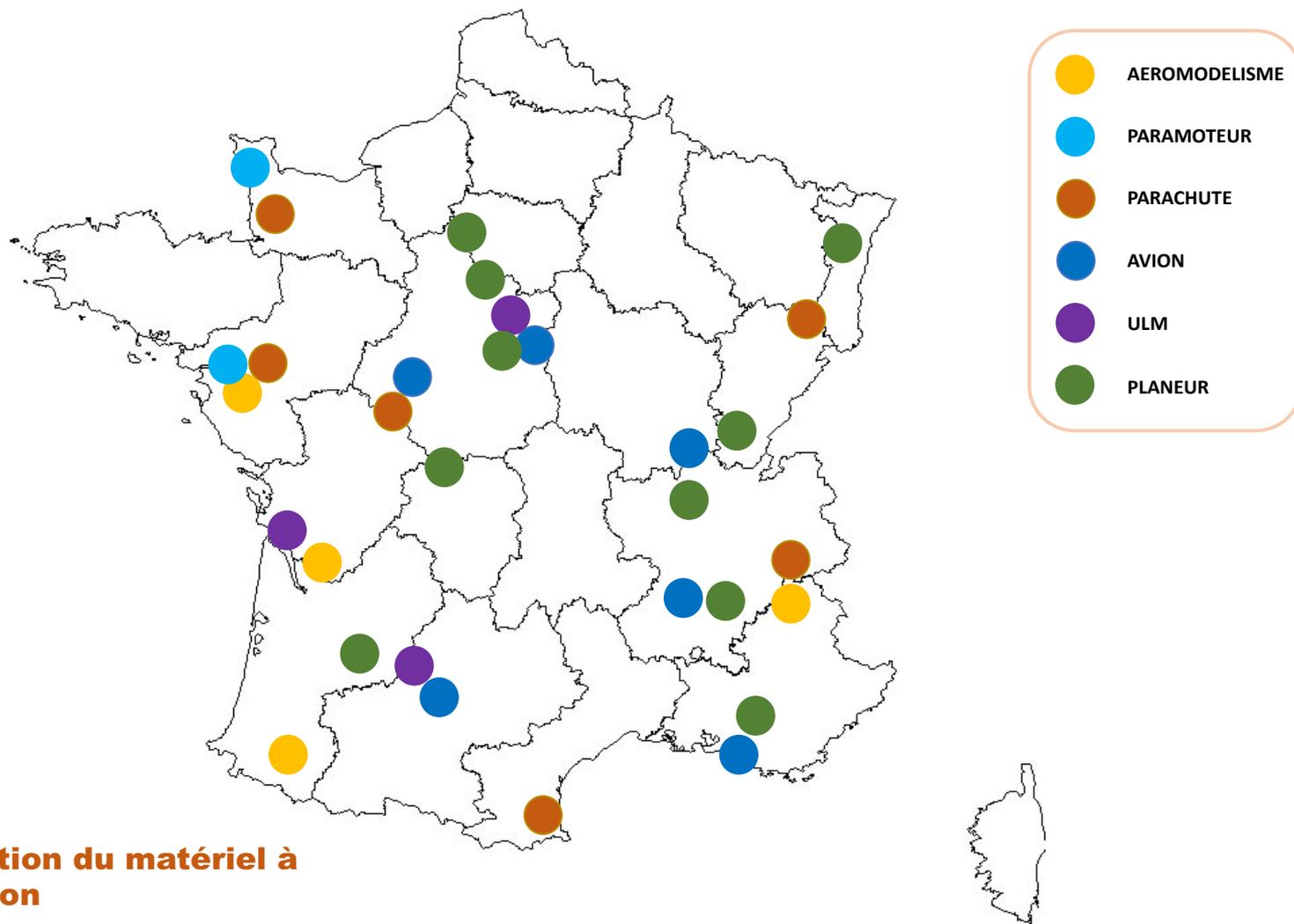
# L'ANEG en quelques chiffres (3)



**Sections Sportives Aériennes  
2022**



# L'ANEG en quelques chiffres (4) – Machines et matériels à disposition

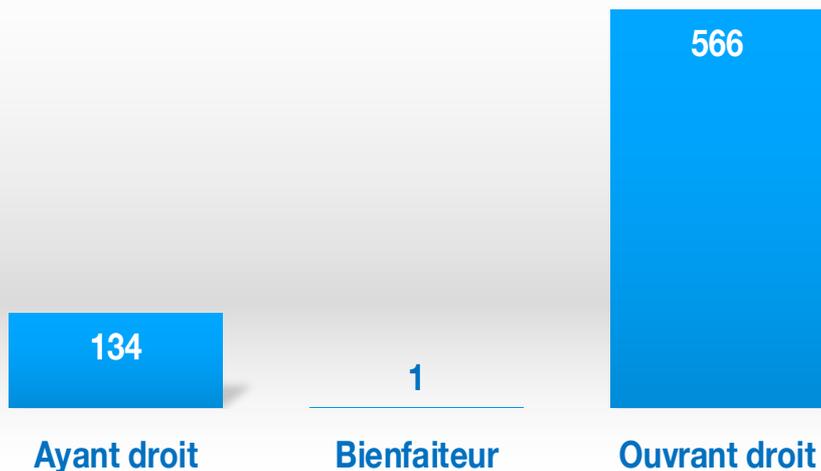


**Localisation du matériel à disposition**



## L'ANEG en quelques chiffres (5)

### Typologie des adhérents



### Répartition des Adhérent(e)s



## 701 adhérents sur 2022

(En comparaison  
719 adhérents en 2021  
622 adhérents en 2020)

On pourra noter sur cette année une augmentation des adhérents de 15% par rapport à l'année dernière, mais ces chiffres restent malheureusement significatifs d'une activité aéronautique marquée par la crise Covid-19

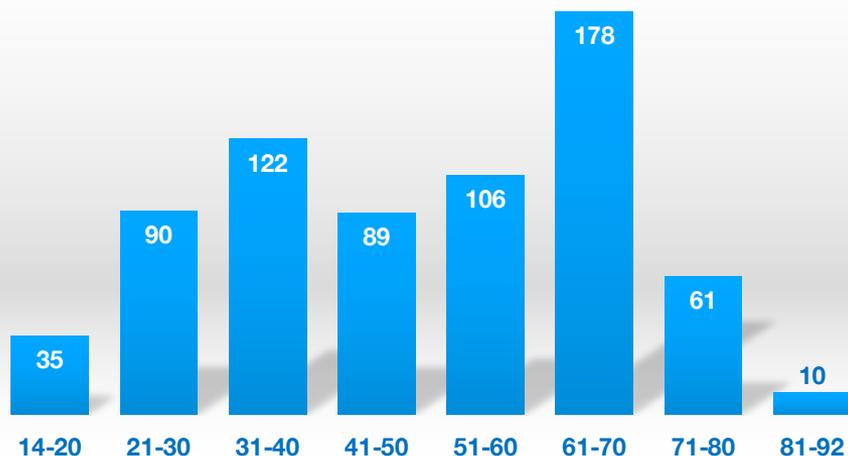
Ce chiffre reflète la pratique en activité 'principale' de nos adhérents, certains d'entre eux pratiquants plusieurs activités.

Les activités Aéronautiques ont pu être réalisées cette année dans leur intégralité, par rapport aux prévisions initiales

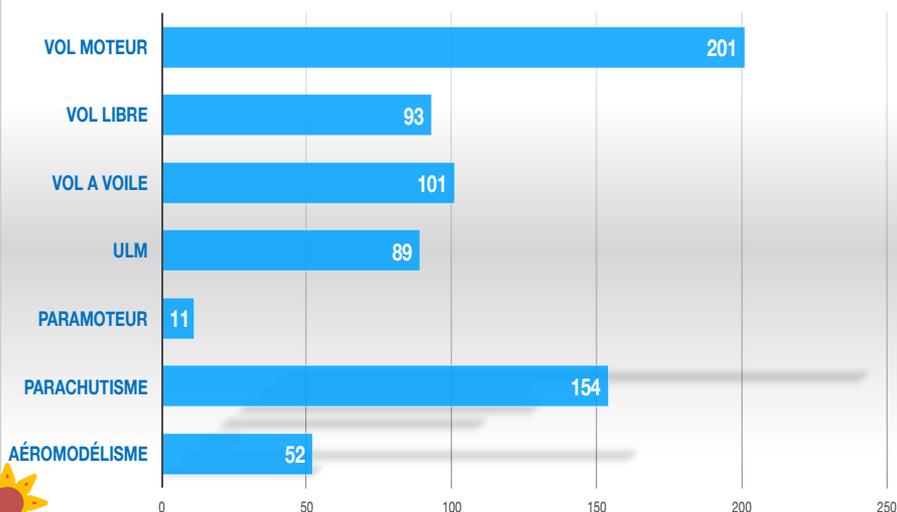
les activités de l'Aneg à destination de ses adhérents, et des bénéficiaires, sont réalisées majoritairement sur la période d'Avril à Octobre, les activités diminuant fortement à partir de la fin du mois d'Octobre, qui devient la période des bilans et de construction de l'année suivante

# L'ANEG en quelques chiffres (6)

## Répartition des ages des adhérent(e)s



## Répartition des Adhérent(e)s par Activité Principale



## 701 adhérents sur 2022

En comparaison  
719 adhérents en 2021  
622 adhérents en 2020

**Moyenne d'âge** → 50 ans  
**Le plus jeune** → 14 ans  
**Le doyen** → 91 ans

5 activités majeures sont proposées

L'aéromodélisme  
Le parachutisme\*  
Le vol libre (parapente et paramoteur)  
Le vol moteur ( avion et Ulm)  
Le vol à voile (planeur et motoplaneur)

chacune de ces activités pouvant être proposées à la découverte des bénéficiaires

\* Mise en suspend de l'activité Parachutisme Ascensionnel sur l'année 2022

# 2022 - Synthèse de l'année



**a** activités

**n** nouveau fonctionnement

**e** entraide

**g** gestion

# 2022 - Une année caractérisée par ...

## activités

- Stages Nationaux à destination des adhérents et des bénéficiaires
- Activités locales vers les bénéficiaires, avec les CMCAS
- Rencontres Aneg en coopération avec la CMCAS de Chartres Orléans

## Nouveau fonctionnement

- Fonctionnement du Comité Directeur en équipe et collaboration avec les SSA
- Commissions d'activités en responsabilité et de leurs activités et de leurs budgets
- Ouverture vers les bénéficiaires, pour la découverte et l'accessibilité aux sports aériens

## entraide

- Assurance → Augmentation de 35% de notre cotisation.
- Remplacement de machines, affectation de matériel, prêt de matériel pour réalisation d'activités sur des SSA non affectataires
- Anticipation du remplacement des membres (trésorerie, gestion des assurances)

## gestion

- Depuis près de 8 ans maintenant ...
- Comptes validés par cabinet d'experts comptables
- Respect des budgets
- Gestion au plus proches des besoins, dans la construction et dans le suivi du budget



## 2022 - Une année de consolidation.

2021 a été pour l'ANEG une année électorale, importante car elle aura été marquée par une volonté forte de changement dans la pratique des activités et dans l'ouverture de celles-ci aux bénéficiaires.

**2022 aura donc été, dans cette continuité, l'année de construction et de mise en place des actions préconisées et souhaitées par le nouveau Bureau Directeur.**

Ces changements ont du être accompagnés au niveau de nos adhérents et de nos pratiquants, et ont été pour la plus grande majorité approuvés et reconnus comme utiles à notre fonctionnement, en rapport avec nos valeurs et le souhait de faire découvrir les activités aéronautiques au plus grand nombre.

Ces faits ont cependant encore entraîné critiques et questions de la part de quelques 'anciens' et d'anciens membres du Comité Directeur qui ont pu perturber par moment notre fonctionnement, et qui nécessiteront des décisions du Comité Directeur.

Il a donc été **nécessaire de maintenir les changements apportés, en les accompagnants, afin de redonner la confiance à nos bénéficiaires et aux personnes qui nous soutiennent, et de conforter nos actions dans les activités sociales.**

L'ensemble de ce **travail a été réalisé par toute l'équipe du Comité Directeur, afin de construire un programme et une politique commune**, à mettre en œuvre pour les prochaines années, partagées par tous et décidées par tous, portant nos valeurs.

- ✓ Un maintien des activités aéronautiques accessibles à tous, et non pas uniquement à nos adhérents.
- ✓ Un fonctionnement du Comité Directeur, adapté à nos besoins et à celui des SSA
- ✓ Une sécurisation de notre patrimoine et de nos finances
- ✓ Une garantie la sécurité et la fiabilité de nos organisations, de nos prestations et de nos matériels



## SYNTHESE de l'année 2022 - Conclusion

Dans la continuité des engagements de 2021, nous avons sur cette année 2022 développé nos activités, afin de répondre aux demandes des bénéficiaires des IEG qui ne sont pas adhérents et de leur faire découvrir les activités aéronautiques (Liste dans le paragraphe Synthèse des Activités) :

- ✓ Mutualisation de l'utilisation des machines avec des SSA n'ayant pas de machine affectée
- ✓ Activités 'La Bretagne vue du ciel' pour les bénéficiaires des centres de vacances du Sud Bretagne (été 2021)
- ✓ Reprise de l'activité 'La Corse vue du ciel' pour les bénéficiaires en vacances à Marinca
- ✓ Réalisation d'actions locales en liaison avec les CMCAS
- ✓ Réalisation des Rencontres Aneg à Saint-Denis de l'Hôtel en partenariat avec la CMCAS Chartres Orléans

Ce type d'actions sera étendu sur 2023 à l'ensemble des SSA affectataires de machines, et devront être **intégrées dans les programmes de chaque commission de manière prioritaire.**

Notre demande de budget pour l'année 2023 sera identique à celle des années précédentes la période Covid, et devra nous permettre:

- ✓ De **réaliser les activités à destination des adhérents et des bénéficiaires, ouvrants et ayants droits** (Stages et animations nationaux) adhérents de l'ANEG
- ✓ De **réaliser les activités à destination des CMCAS** (découvertes, animations, participations aux activités locales)
- ✓ De **réaliser une Assemblée Générale Elective**
- ✓ De **sécuriser notre patrimoine**

Cette **demande sera de 230 000 euros**, correspondant à la même subvention que sur les années 'Post-Covid', à ajuster en fin d'année avec le ré-incorporable possible du budget 2021 (non encore stabilisé)

**L'ensemble de ces actions seront complétées par les préconisations et les demandes de la Commission APSL, en prenant en compte l'ensemble des remontées des CMCAS qui lui auront été faites**



## SYNTHESE de l'année 2022 – Une continuité à assurer en 2023

En rappel, et comme préconisé lors du précédent bilan, **le travail du Comité Directeur ne sera complet et efficace que s'il est accompagné et démultiplié localement**, au plus près de nos adhérents et des besoins des ouvrants droit et des ayants droit des CMCAS.

**Pour ce faire, le Comité Directeur devra s'appuyer sur les SSA et sur les présidents de SSA.**

Les représentants des SSA connaissent les besoins de leurs adhérents et peuvent organiser les activités en répondant à leurs demandes de manière simple et surtout adaptée.

Le Comité Directeur doit maintenir un relais au niveau des SSA, afin que les orientations et les décisions prises soient partagées et connues de l'ensemble de nos adhérents, par le biais de la possibilité de participation des présidents de SSA à l'ensemble des réunions du Comité Directeur, et par la transmission des comptes-rendus et décisions.

**De même les SSA doivent jouer leur rôle local en représentant l'Aneg.**

Les SSA, par leurs présences locales doivent initier, en étant appuyées par le Comité Directeur, des actions de découvertes auprès bénéficiaires, ayants droit et ouvrants droit, s'inscrivant de ce fait dans les activités sociales avec les CMCAS.

Les présidents de SSA et leurs équipes doivent communiquer auprès de leurs CMCAS, et établir avec elles les partenariats et actions nécessaires à la promotion des activités aériennes.

Ils sont les relais du Comité Directeur avec les élus locaux.

**Le Comité Directeur continuera à aider les SSA à la mise en œuvre des projets de découverte de nos activités, conjointement aux CMCAS et aux Territoires** qui peuvent aussi participer aux financements de certaines activités spécifiques, par l'attribution ponctuelle de subvention (manifestations, expositions, fêtes locales)

**Les SSA affectataires de machines seront incitées à proposer des projets d'activités estivales aux centres de vacances, aux maisons familiales, permettant ainsi l'accès et la découverte de nos activités au plus grand nombre.**

# Constitution du Comité Directeur de l'Aneg

## Bureau Directeur

Président: **Christophe Nocchi**  
Vice-Président: **Bernard Boymond**  
Secrétaire: **Pierre-Alain Leguay**  
Trésorier: **Pierre Menou**

## Partenaires Sociaux

Force Ouvrière: **Jean-Luc Bouchet**

## Commission Aéromodélisme

Président: **Frédéric Hours**  
Vice-Président: **Damien Donsez**

## Commission Parachutisme

Président: **Dominique Charbouillot**  
Vice-Président: **Sébastien Dufour**

## Commission Vol Libre

Président: **Frédéric Bonnel**

## Commission Vol Moteur

Président: **Jean-Luc Cerceau**

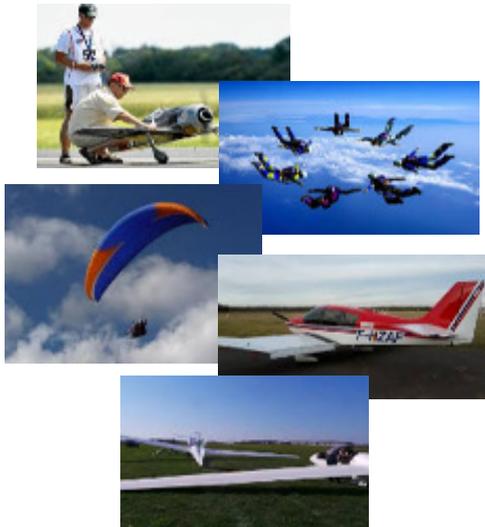
## Commission Vol à Voile

Président: **Erwin Georges**  
Vice-Président: **Jean-Yves Duboc**

Une équipe dont le travail doit répondre aux attentes  
des Ayants droits et des Ouvrants droits



# 2022 - Synthèse des activités



## Nos Activités sur 2022

Vous trouverez les C.R partiels (l'année n'étant pas terminée) de chacune des commissions en complément de ce document de synthèse. Nous pourrions développer certains points, lors de la réunion de présentation du 20 Octobre à Montreuil, en répondant aux questions de la commission APSL.

Comme nous le faisons chaque année, il est important de rappeler que les actions réalisées pour les bénéficiaires, sont assurées par des adhérents de l'ANEG, tous bénévoles, dans le cadre du « par et du pour ».

**Ce fait est une règle majeure du fonctionnement des activités de l'ANEG.**

**La majorité des membres du Comité directeur sont aussi des encadrants et des moniteurs pour nos activités.**

Cela permet d'adapter nos décisions de fonctionnement et d'investissement au plus proches de nos besoins et des attentes de nos adhérents et des bénéficiaires.

Une attention particulière sur 2022 a été apportée sur l'ouverture aux bénéficiaires dans le cadre de la découverte des sports aériens, l'ANEG devant être 'plus' qu'un club → Développement des activités locales

Nous avons pu sur 2022 maintenir nos activités nationales (a travers nos stages), continuer nos **vols découvertes sur la période estivale pour les bénéficiaires** des centres de Bretagne sud, en coopération avec la CMCAS Finistère Morbihan et **relancer une activité pour les bénéficiaires en vacances sur la Corse** (institution de Marinca)

Dans ce contexte, l'ensemble des prestations fournies par l'ANEG au niveau de chacune des activités (aéromodélisme, vol à voile, vol moteur, parachutisme, vol libre, para moteur) **représente pour le bénéficiaire une réduction des coûts de participation de l'ordre de 30 à 50%**, sinon plus, selon l'activité pratiquée, **par rapport aux prestations extérieures faites par les clubs ou des prestataires privés.**

*(A titre d'exemple : un vol depuis Vannes de 50' vers Belle Ile proposé par un prestataire extérieur = 335 €/pers. Le même vol proposé par l'ANEG = 100 €/pers)*

# Nos Activités sur 2022 - Répartition des Activités

Activités Nationales

A destination des  
adhérents

A destination des  
bénéficiaires

Favoriser  
la pratique et  
le perfectionnement

Activités Locales

A destination des  
bénéficiaires

Favoriser  
la découverte  
et l'accèsion aux sports aériens

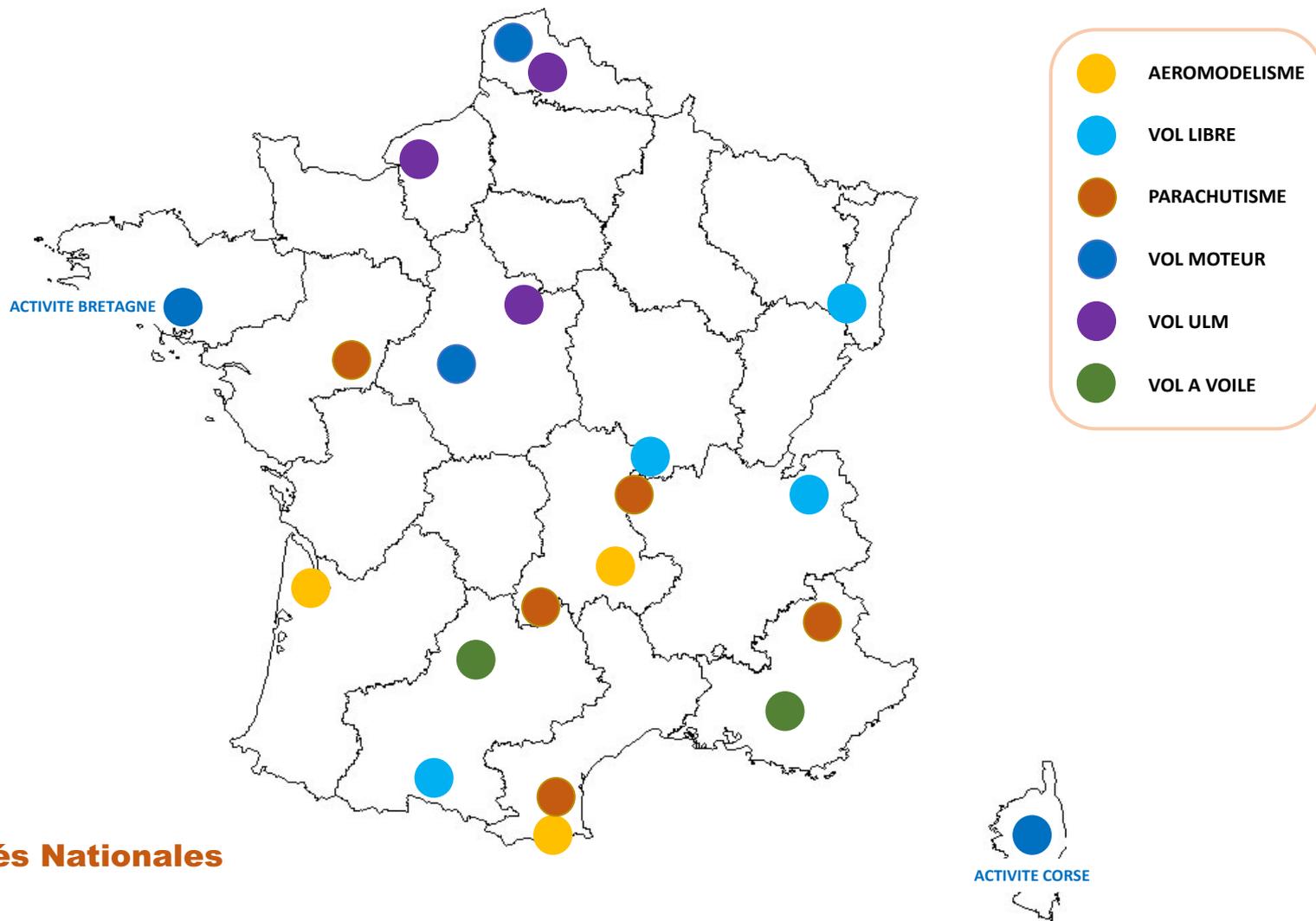
ACTIVITE BRETAGNE

ACTIVITE CORSE





# Nos Activités sur 2022 - Répartition des Activités Nationales



**Activités Nationales  
2022**



# Nos Activités sur 2022 - Les Activités Locales

Le rôle de l'ANEG se situe au niveau des investissements dans le matériel, de la formation de l'encadrement sportif, mais aussi de l'organisation de stages d'initiation ou de perfectionnement, **de l'aide aux débutants, de l'organisation de journées de découverte destinées au plus grand nombre possible de bénéficiaires Ayants droit et Ouvrants droit.**

SSA de Nantes → Vols 'découverte' avion

SSA de Nantes → Stage 'découverte' parachutisme

SSA de Nantes → Week-end 'découverte' aéromodélisme (2 week-end)

SSA de Nantes → Fête de la CMCAS

SSA de Tours Blois → Vols 'découverte' avion, Châteaux de La Loire

SSA de Tours Blois → Vols 'découverte' avion, Iles de Ré, Ile d'Oléron

SSA de Tours Blois → Stage 'découverte' parachutisme

SSA de tours Blois → Participation à l'opération 'La Bretagne vue du ciel'

SSA d'Orleans → Vols 'découverte' avion, Châteaux de La Loire

SSA de Gap → Baptêmes parachutisme

SSA Boulogne Sur Mer → Stages découvertes ULM et Vol Moteur

SSA de Perpignan → Baptêmes parachutisme

SSA Languedoc → Vols 'découverte' avion (440 personnes)

SSA de Cherbourg → Fête de la CMCAS

SSA Gironde → Vol 'découverte' Bassin d'Arcachon (centres de vacances d'Ares)

SSA Gironde → Stage Vol Libre Pyrénées

SSA Toulouse → Fête des sports aériens à Pamiers

SSA Toulouse → Journée Aéromodélisme à Cazeres

SSA Poitiers → Journée de découverte des sports aériens (Vol moteur, planeur, ULM, autogyre)

SSA de Marseille → Journée portes ouvertes (X2)

SSA de Marseille → Participation à l'opération 'La Bretagne vue du ciel'



# Nos Activités sur 2022 - Les Activités Locales

SSA de Cherbourg → Stage Parachutisme Ascensionnel

SSA de Cherbourg → Covoiturage des participants pour des stages nationaux

SSA de Cherbourg → Fête de la CMCAS en présentant un stand avec simulateur de vol

SSA Pays de Savoie → Activité Vol Moteur 'Mont Blanc'

SSA Bourg en Bresse → Participation à l'Activité Bretagne

SSA Bourg en Bresse → Activités Vols 'découverte' avec la SLVie La Boisse

SSA Bourg en Bresse → Participation aux rencontres Aneg, vols découvertes

SSA Champagne Ardennes → Vols 'Découverte' à Sézanne

SSA Champagne Ardennes → Vols 'Découverte' à Reims

SSA Champagne Ardennes → Vols 'Découverte' à Charleville

Commission Vol à Voile → 140 vols de 'découverte' réalisés au niveau national par les SSA affectataires

Commission Vol à voile → 50 vols de 'découverte' lors des rencontres ANEG à Orléans

SSA Languedoc → Journée découverte Avion sur Montpellier

SSA Languedoc → Journée découverte Avion sur Alés

SSA Languedoc → la Camargue vue du ciel, centres de vacances d' Aimargues

SSA Languedoc → la Camargue vue du ciel, centre de vacances du Cap d'Agde

SSA Languedoc → Une colonie de vacances au Mas de Torras

SSA Cote d'Opale → Porte ouverte Sports Aériens

Section Sports Aériens de l'ASGEN



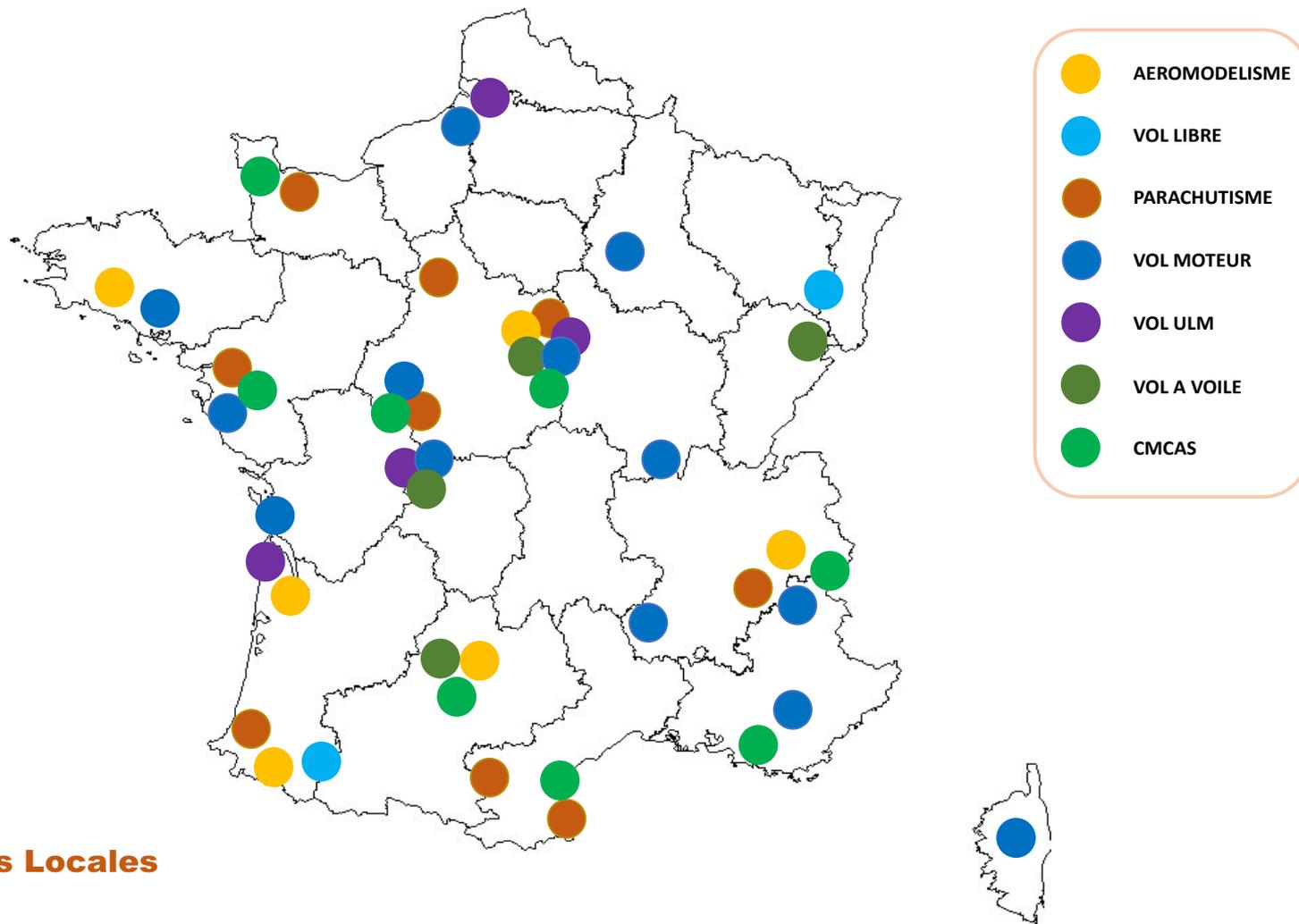
Plus d'informations sur le site de l'ASGEN en ligne

Week-end découverte  
**aéromodélisme**

Finistère  
Du 14 au 16 octobre 2022



# Nos Activités sur 2022 - Répartition des Activités Locales



**Activités Locales  
2022**





# Nos Activités sur 2022 – La Corse vue du ciel, test de reprise de l'activité

Après 20 ans d'existence de la Corse Vue du Ciel, à l'initiative de la SSA Marseille, l'intervention de quelques « intérêts locaux » en avait provoqué l'arrêt.

Les relations interpersonnelles avec les membres de l'Aéroclub de Corse étant restées totalement cordiales, **il a été envisagé de reprendre la démarche à destination des bénéficiaires vacanciers en juin 2022.**

Le succès connu et reconnu de la Corse Vue du Ciel a incité à envisager une nouvelle formule pour proposer aux vacanciers, notamment du centre de Marinca, de reconduire cette activité. Cette initiative a été vivement **souhaitée et clairement soutenue par la CMCAS Corse et le staff de Marinca**

Le démarrage de l'activité a été précédé de l'envoi d'un document numérique à destination des membres de la direction et de l'animation de Marinca, document décrivant les vols proposés et les conditions de leur réalisation.

Ce document, parvenu par voie interne à la SLVie Ajaccio, a été diffusé à l'ensemble des AOD relevant de cette SLVie. Il donnait notamment comme contact le numéro de téléphone de l'organisateur ANEG sur place.

La communication vers les vacanciers de Marinca et la collecte des demandes ont reproduit les mêmes dispositifs que pratiqués dans les centres de vacances, à savoir :

- Une participation à la réunion hebdomadaire d'accueil
- Une présence journalière avant les repas sur le lieu habituel d'animation.

**28 vols ont été réalisés entre le 1<sup>er</sup> et le 18 juin  
pour 84 bénéficiaires (70% en provenance de la résidence de Marinca)**

L'adhésion des bénéficiaires à cette activité, ainsi que la possibilité de développer les activités aéronautiques au niveau de la Corse **nous amène à réfléchir aujourd'hui sur la faisabilité de la mise en place d'une SSA en Corse.**

**Des démarches et des rencontres sont à effectuer avec l'ensemble des acteurs locaux afin de pouvoir décider de la pertinence de cette création**



# Nos Activités sur 2022 – La Bretagne vue du ciel, confirmation de l'activité

- ✓ Après le test d'une activité « La Bretagne vue du ciel » réalisé en 2021 au bénéfice des AD/OD des Centres de vacances, **l'ANEG et la Commission Vol Moteur ont confirmé la faisabilité et l'intérêt d'une telle opération sur cette région.**
- ✓ Si un seul centre de vacances et une seule plateforme de départ étaient concernés en Corse, l'activité 'Bretagne' s'adresse aux vacanciers de plusieurs centres et **s'effectue depuis deux plateformes Vannes et Quimper.**
- ✓ La participation de l'organisation de ces vols 'découverte' a été souhaitée aux réunions d'accueil des centres, constituant le moyen principal de communication et de collecte des demandes de participation des vacanciers.
- ✓ Cette participation a été réalisée, avec l'aide de la CMCAS Morbihan-Finistère, afin de palier à l'éloignement des centres et à la simultanéité des réunions d'accueil, qui ont pu, par moment compliquer l'organisation et let son efficacité.



**LA BRETAGNE VUE DU CIEL :**  
**SES TERRES, SES ILES, SES COTES**

**AU DEPART DE L'AEROPORT QUIMPER-PLUGUFFAN A CIRCUITS :**

- 60 mn: Quimper-Pluguffan/ Les Glénans/ Bénodet/ Quimper-Pluguffan
- 60 mn: Audierne/Pointe du Raz/ Douarnenez/ Quimper-Pluguffan
- 45 mn: Quimper-Pluguffan/ Audierne/ Penmarc'h/ Quimper-Pluguffan
- 30 mn: Quimper-Pluguffan/ Pointe de Penmarc'h/ Guilvinec/ Bénodet/ Fouesnant/ Quimper-Pluguffan



**Circuits Quimper:**

- Penmarc'h - Bénodet - Bénodet (60 mn)
- Pointe - Douarnenez (60 mn)
- Penmarc'h - Audierne (45 mn)
- Penmarc'h - Guilvinec - Bénodet - Fouesnant (30mn)

**TARIFS PAR PASSAGER**  
(3 PASSAGERS A BORD)

- Vol de 60 mn : 90 EXER
- Vol de 45 mn : 70 EXER
- Vol de 30 mn : 40 EXER

(Et 2 PASSAGERS - PRIX TOTAL DU VOL)

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :**

Lors des réunions d'accueil ou à la réception du centre de vacances. Ou scanner le QR code ci-dessus.

*\*En fonction de la météo, les vols peuvent être reportés ou annulés.*

Centres de vacances  
(Baden, Sarzeau, Fouesnant, Tregunc)  
ou OD/AD de CMCAS

**265 passagers**  
ayant pu réaliser des vols 'découverte'

**Au départ de Quimper : 115 passagers**  
(Les Glénant, Concarneau, Pointe du Raz)

**Au départ de Vannes : 150 passagers**  
(Golf du Morbihan, Belle Ile en Mer)



**LA BRETAGNE VUE DU CIEL :**  
**SES TERRES, SES ILES, LE GOLFE**

**AU DEPART DE L'AERODROME DE VANNES MEUCON 3 CIRCUITS :**

- 1h: Vannes-Meucon, Auray, Le Bondon, Carnac, Quiberon et la baie, l'île d'Hoat, Hoedic, Sarzeau, le Golfe du Morbihan, Vannes-Meucon
- 30 mn: Vannes-Meucon, Baden, Ile aux Moines, Locoarniaquer, Sarzeau, Vannes-Meucon



**Circuits Vannes**

- Quiberon - Les Iles - Le Golfe (1 h)
- Golfe (30 min)

**TARIFS PAR PASSAGER**  
(3 PASSAGERS A BORD)

1H00 : 90,00 €  
30MN : 40,00 €

(Et 2 PASSAGERS - PRIX TOTAL DU VOL)

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :**

Lors des réunions d'accueil ou à la réception du centre de vacances. Ou scanner le QR code ci-dessus.

*\*En fonction de la météo, les vols peuvent être reportés ou annulés.*

# Nos Activités sur 2022 - Rencontres ANEG à Saint-Denis de l'Hôtel

**Des Rencontres ANEG (50+2 ans de l'ANEG) organisées avec l'aide de la CMCAS de Chartres-Orléans**

**Invitation des Bénéficiaires de 3 CMCAS, Chartres-Orléans, Berry-Nivernais, Tours-Blois**

**Participation de près de 200 bénéficiaires aux activités aéronautiques**

- Initiation à l'aéromodélisme
- Baptêmes de parachutisme
- Vols de découverte en planeur
- Vols de découverte en avion et en ULM
- Participation au Rallye Aéronautique en équipages

Les activités étant assurées et encadrées par les membres de l'ANEG

**Participation de 110 adhérents de l'ANEG de 12 à 74 ans**

Toutes les disciplines de l'ANEG représentées

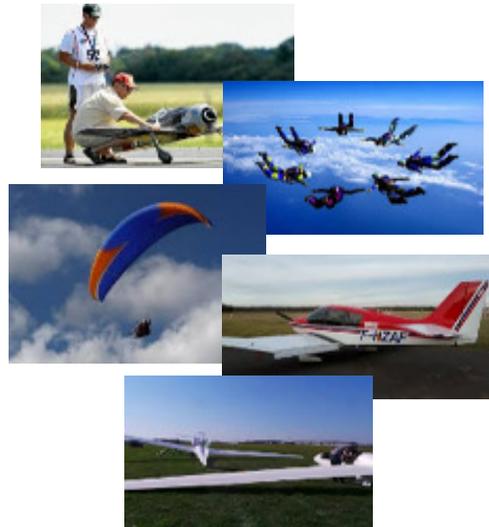
Pratique et encadrement des activités pour les bénéficiaires

**Participation de la présidente de la CMCAS de Cherbourg et du Vice-Président de la CMCAS de Guyane**

**Participation du Vice-Président de la Fédération Française de Vol à Voile, agent EDF et membre de l'ANEG**



# 2022 - Synthèse des Commissions d'activités



# Nos Activités sur 2022 - Commission Aéromodélisme



- L'Aéromodélisme compte en 2022 **52 adhérents** (58 en 2021).

Le pourcentage de licenciés ANEG représente 27% des adhérents (en baisse de 13% par rapport à 2021).

- L'activité générale de cette commission est plutôt stable, même si elle a de la peine à se relever des deux 'années Covid', et du vieillissement de ses adhérents, avec toujours une grande satisfaction des participants pour l'ensemble des stages.

Ce constat est le même que celui réalisé au niveau de la Fédération Française de Modélisme

- **3 stages nationaux ont pu être réalisés**, avec des participations moindre que sur les années précédentes.

Un stage a été annulé sur cette saison (Stage Hélicoptère) par manque de participants.

- **Les stages d'Aéromodélisme sont pour nous des exemples du 'par et du pour':**

- ✓ Organisation et encadrement des stages par des agents.
- ✓ Hébergement réalisé auprès des institutions CCAS.

Une comparaison de coût (total et non la part payée par les adhérents Aneg) avec les stages d'aéromodélisme disponibles hors des IEG, montre un **prix technique inférieur de 2 à 4 fois** pour nos semaines d'initiation et de perfectionnement hors hébergement,

**Ceci permet une facilité d'accès aux activités d'aéromodélisme à l'ensemble du personnel des IEG (actifs et inactifs), conformément aux souhaits de l'ANEG et de la CCAS.**

- On peut noter une très bonne participation de nos moniteurs de stages aux compétitions nationales → Participations aux compétitions F3F (vitesse), F3Q (remorqué), F3K (lancé main) et electro7, au Championnat de France et concours de sélections .

L'ensemble de ces participation permet le **maintien et l'augmentation des compétences de pilotage qui serviront ensuite dans l'apprentissage de la discipline aux bénéficiaires** lors des stages et manifestations locales.

- Le **bilan budgétaire est à l'équilibre et est respecté**, comme les années précédentes.

# Nos Activités sur 2022 - Commission Parachutisme



**Le nombre d'adhérents pratiquants l'activité Parachutisme en activité principale est de 159.**

157 parachutistes sont directement licenciés à l'ANEG, dont **13 adhérentes**, avec cette année 29 nouveaux licenciés.

Toutes et tous les licencié(e)s sont des bénéficiaires, pratiquants inscrits sur les plateformes de France avec la licence ANEG. Ils pratiquent au sein de toutes structures, seul ou en stage, encadré par les moniteurs de la commission parachutisme ANEG.

L'activité de 'tandem' n'est pas une discipline de la commission, mais peut être réalisée de manière ponctuelle, dans le cadre d'événements particuliers comme nos rencontres.

## Activités de stages:

La commission a organisé **7 stages nationaux**, sur Barcelonnette, Saumur (X2), Cahors, Pamiers (X2) et Le Puy en Velay. Nos moniteurs (mise en avant du par et du pour, nos moniteurs étant des agents bénévoles des IEG) forment tous les ans de nouveaux adhérents bénéficiaires qui représentent en moyenne le renouvellement de plus du tiers de son effectif annuel.

→ **26 débutants, 7 progressions (avant Brevet B), 77 spécifiques**

## Activité réalisée avec les CMCAS et les SSA:

L'activité de découverte pour les agents des IEG est favorisée par l'organisation de séjours courts, 'week-end 3 jours/3 sauts', permettant à des bénéficiaires n'ayant jamais pratiqué l'activité de découvrir l'activité → Les SSA regroupées de Nantes/Anjou Maine 8 bénéficiaires et Tours-Blois (6 participants) à SAUMUR, des découvertes réalisées pour la SSA Perpignan (7 bénéficiaires) ainsi que pour la SSA Vienne Pays de Rhône également (7 participants) à Pamiers.

## Cette année aura permis de :

**Pour un total cumulé stages et WE découverte → 54 bénéficiaires n'ayant jamais sauté et pour certains même jamais pris l'avion**

2022 → 170- (comprenant 116 stagiaires et 24 découvertes 3 jours/3 Sauts)

2022 → Nombre de brevets: 55 brevets ont été délivrés

# Nos Activités sur 2022 - Commission Vol Libre et Paramoteur



**Le nombre d'adhérents pratiquants le vol libre et le paramoteur, en activité principale est de 104, avec 93 adhérents pour le Vol Libre et 11 adhérents pour le paramoteur**

(169 en activité principale et secondaire → 127 adhérents pour le Vol Libre et 42 adhérents pour le paramoteur)

## Activité Parapente

L'année 2022 aura permis la **formation de 49 bénéficiaires à la pratique du vol libre.**

- ✓ 3 stages parapente au Puy de Dôme avec 2 stages Initiation et Perfectionnement en juin et en septembre
- ✓ 2 stages parapente dans les Pyrénées avec 1 stage Perfectionnement en juin et 1 stage Initiation en septembre
- ✓ 2 stages parapente dans les Vosges Initiation en mai et juin

**La sécurité étant un point important** dans une activité aérienne, réalisée principalement individuellement, **un stage 'Simulation Incidents de Vol' a été organisé à Annecy au mois de septembre**

## Activité réalisée avec les CMCAS et les SSA:

Participation de l'ANEG sur 2 stages organisés par la SSA Montluçon et par la SSA Valence → Initiation à Annecy et Perfectionnement à Mévouillon

## Activité Paramoteur:

Cette activité n'a pu reprendre cette année, la commission recherchant de nouveaux formateurs

Les **prévisions d'activités sur 2023 doivent permettre de continuer la progression de cette commission** amorcée depuis deux ans. Ceci se fera par

- ✓ La mise en place de stages initiation et/ou perfectionnement dans les Pyrénées et le Massif Central, permettant **par des localisations géographiques différents d'être plus proches et plus accessibles aux bénéficiaires**
- ✓ L'organisation de regroupements Parapente et Paramoteur permettant la découverte de nouveaux sites et favorisant les rencontres entre adhérents passionnés
- ✓ **Le développement de partenariats avec les SSA et les CMCAS pour favoriser la découverte et l'initiation**

# Nos Activités sur 2022 - Commission Vol Moteur



Le nombre d'adhérents pratiquants **le vol moteur en activité principale est de 296.** (440 au total activités principale et secondaire)

207 adhérents avions et 89 adhérents ULM → soit 42% de l'effectif de l'ANEG, répartis sur 28 SSA

## Avion

- ✓ L'année 2022 a été plus favorable pour la pratique du vol moteur mais cependant nous avons eu un nombre de pratiquants en légère baisse par rapport à 2021 (-8,5%). Cette tendance générale se retrouve dans tous les clubs.
- ✓ **Cette tendance se confirme avec un nombre d'élèves en baisse**, nombre légèrement inférieur à la moyenne FFA.
- ✓ Nous connaissons une situation difficile en 2022 due aux augmentations successives du prix du pétrole, une augmentation exponentielle des coûts des assurances, et une explosion des coûts de maintenance.

## ULM

- ✓ Nous enregistrons en 2022 une reprise d'activité avec l'organisation et la réalisation de 11 stages nationaux, dont deux stages à destination de jeunes de 15 à 18 ans et 2 stages en environnement montagne.
- ✓ L'activité reste plus difficilement accessible aux OAD, du fait d'une faible capacité d'emports de passagers, peu propice à l'activité de découverte en famille, et l'aspect essentiellement local de l'activité.

## Activités vers les bénéficiaires

- ✓ Les activités vers la CCAS, les CMCAS et leurs OAD représentent sur un bilan provisoire de seulement 7 SSA (sur 31) **1500 OAD** qui ont partagé un vol de découverte avec nos pilotes
- ✓ Confirmation de l'activité la 'Bretagne vue du ciel'
- ✓ Reprise de l'activité ' La Corse vue du Ciel'.
- ✓ Activités 'Découverte du Bassin d'Arcachon', 'Découverte des Châteaux de la Loire'

## Entretien et maintenance de la flotte

- ✓ Les activités vers la CCAS, les CMCAS et leurs OAD représentent sur un bilan provisoire de seulement 7 SSA ( sur 31) **1500 OAD** qui ont partagé un vol de découverte avec nos pilotes

# Nos Activités sur 2022 - Commission Vol à Voile



**Le nombre d'adhérents Vol à voile cette année est de 229 pratiquantes**

**10 pratiquantes féminines dont 2 ont moins de 25 ans.**

17 SSA pratiquent le vol à voile en s'appuyant sur des clubs support , avec des affectation de machines.

## Les activités réalisées:

- ✓ **2750 heures (+300h/2021) à fin septembre** pour nos machines.
- ✓ **En 2022 : 7 lachers, 2 brevets SPL, 1 instructeur FI(S), 1 remorqueur, 1 chef-pilote**

Plusieurs machines en entretien, réflexion de surface + Vente DG-500M et récupération du LS4 de la CMCAS93

## Les activités réalisées pour les bénéficiaires dans le cadre de la découverte:

- ✓ Le parc « planeur » ANEG est compatible avec des actions de découverte, de formation, et de partage de nos activités avec nos collègues non-pratiquants aujourd'hui
- ✓ **140 vols** de découverte ont été réalisés au niveau national par les SSA affectataires ou non de machines pour les bénéficiaires non pratiquants, et **50 vols** de découverte lors des rencontres ANEG à Orléans

## La gestion du patrimoine:

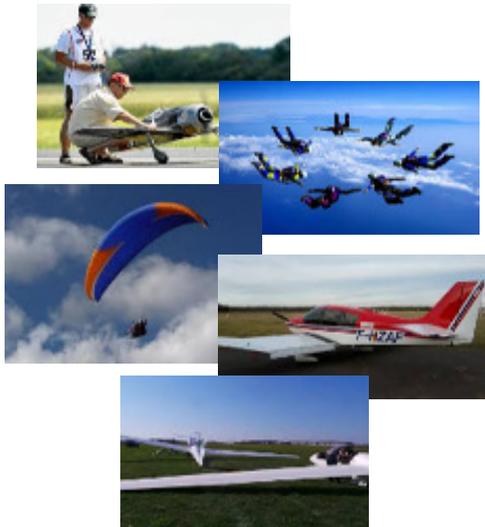
- ✓ L'optimisation nécessite une attention permanente, l'ANEG étant à ce jour propriétaire de **22 planeurs, qui ont en moyenne 100 heures de vols** chacune à fin aout (**85% des heures ANEG**).
- ✓ **Permutation de machines** entre SSA pour augmenter la durée de vie du matériel proche de la fin de potentiel
- ✓ **Vente du DG-500M pour financer futur achat biplace pour SSA demandeuse (comme Poitiers par exemple)**

Le bénévolat de nos membres aide fortement l'entretien et l'encadrement de la discipline.

## Des prévisions 2022 orientées vers les bénéficiaires des IEG:

- ✓ Fiabilisation du parc machine (frein, calculateurs, FLARM, Flash, etc.) avec partage des coûts (50%) avec les SSA
- ✓ Entretien de surface de nos machines suivant planification (maintien du patrimoine)
- ✓ Investissement dans un biplace de performance pour la SSA Poitiers
- ✓ Vente de machines vieillissantes (marché de l'occasion intéressant en ce moment) pour rajeunir le parc
- ✓ Stage découverte/formation à Condom en Août et Stage Montagne en début de saison
- ✓ Rencontres Vélivoles à Chauvigny en Juillet

# 2022 - Synthèse du Bilan Financier



# Bilan financier 2022 → Cf. document détaillé joint en complément

**Le budget partiel communiqué** a été établi en fonction **des états de dépenses réalisées à la date du 12 Octobre 2022**

Il reste encore un certain nombre aussi à venir ( $\pm 10\ 000$  euros, → Cabinet Comptable et frais Aéromodélistes) et une **fin de saison à consolider.**

- ✓ **Un budget respecté et une comptabilité validée pour l'année 2021**, et ce, depuis 2017.
- ✓ Un budget correspondant aux prévisions 2022 → Ré-incorporable prévisionnel inférieur à 5000 euros
- ✓ Un budget qui a permis de réaliser les activités nationales (stages) mais aussi locales et à destination des bénéficiaires
  - Concrétisation de l'Activité Bretagne
  - Reprise de l'activité Corse
  - Rencontres Aneg 2022 en collaboration avec la CMCAS Chartres Orleans (et aussi bénéficiaires de Berry Nivernais et Tours-Blois)

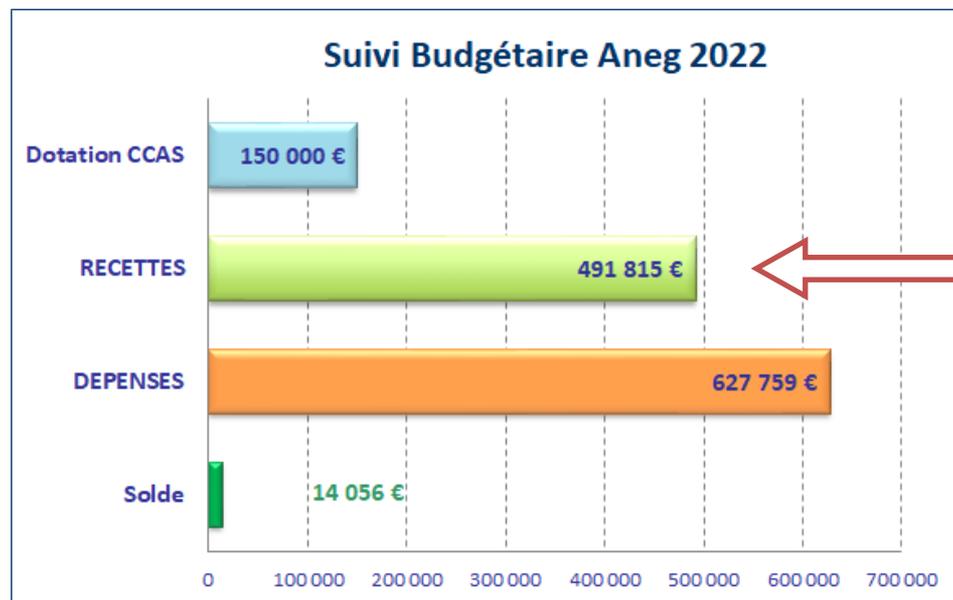
Cependant certaines activités n'ont pas repris sur 2022, et nécessiteront un complément budgétaire pour être 'réactivées' → Activité Paramoteur, Activité parachutisme Ascensionnel.

- ✓ **Un budget 2022, comme ceux de 2020 et 2021, qui ne permet pas de constituer des provisions d'investissement pour le renouvellement des machines Aneg, ou pour le développement de la flotte.**
- ✓ Une absence de 'marge' dans la constitution du budget n'a pas permis de répondre à l'ensemble des demandes supplémentaires, hors budget, de stages pour certains commissions (Cf. Vol Libre)
- ✓ **Une nécessité de retour à une subvention de 230 000 euros pour pouvoir reprendre la constitution de provisions d'investissement et pérenniser et développer les activités locales à destination des bénéficiaires.**

**La subvention accordée annuellement par la CCAS reste une condition majeure du maintien de nos activités**, même si le Comité Directeur travaille sur l'ensemble des possibilités qui lui sont offertes pour élargir les possibilités de recettes financières, tous en restant dans le cadre et les priorités de nos activités sociales.



## Bilan financier 2022 → Cf. document détaillé joint en complément



$$\begin{aligned} \text{RECETTES} &= \\ &= \text{RECETTES DES ACTIVITES} \\ &+ \\ &+ \text{REINTEGRATION DE} \\ &\text{PROVISIONS} \end{aligned}$$

Le fonctionnement de l'ANEG n'a pu être réalisé intégralement et uniquement avec la subvention annuelle de la CCAS et les recettes des activités.

**Il a été nécessaire de réintégrer des provisions afin de pouvoir assurer l'ensemble de activités prévues initialement.**

La différence entre l'attribution de 150 000 euros de subvention pour l'année 2022 et la demande initiale de subvention de 230 000 euros a été couverte par les provisions constituées



# 2023 - Prévisions d'activités et budgétaires



# Prévisions Budgétaires 2023

- ✓ **Le budget prévisionnel 2023 (dépenses et recettes) est calculé sur la base des subventions attribuées avant la période Covid, et sur une base similaire à la demande de 2022**

Après deux années particulières dans la pratique de nos activités (2020 et 2021) et avec des difficultés à faire découvrir celles-ci, l'ANEG a pu reprendre un fonctionnement 'normal', correspondant aux propositions du Comité Directeur élu en 2021.
- ✓ **La subvention souhaitée de la part de la CCAS est pour l'année 2023 de 230.000 €, demande identique à celle des années antérieures à la période de Covid.**

Cela reste une limite de fonctionnement de l'ANEG, en dessous de laquelle nous devons réaliser des renoncements, en particulier sur les provisions devant nous permettre le renouvellement de nos machines et l'optimisation de notre patrimoine, notre priorité restant de satisfaire les demandes d'activités pour nos bénéficiaires.

  - Réalisation des activités nationales programmées
  - Continuité des activités locales et développement de celles ci pour les bénéficiaires (découverte et initiation)
- ✓ Nous poursuivons notre **démarche sur le parc matériel** et essayons de trouver les meilleures solutions pour optimiser son utilisation, en utilisant des conventions avec des clubs supports.

Sur 2021 nous avons vendu trois planeurs, afin de pouvoir acquérir une seule nouvelle machine plus performante et plus adaptée à nos demandes, que nous espérons pouvoir acquérir cette année.
- ✓ Financièrement, **la sécurisation des provisions et la distinction des comptes sont réalisées**, assurant une disponibilité rapide en cas de besoins
- ✓ **Les comptes 2021 sont certifiés par le Cabinet Comptable CEBG.**

# Prévisions Budgétaires 2023 - Les grands axes

## ✓ Investissement:

- L'analyse du parc avion et planeur est à réévaluer en **fonction des utilisations et des besoins et avant chaque nouvel investissement.**
- La Commission vol à voile, dans le cadre de l'optimisation de son parc est à la recherche d'un planeur biplace (découverte et initiation), après la vente de 3 machines
- **Besoin de reprise de la constitution de provisions pour des investissements d'achat/remplacement de machines**

## ✓ Une Assemblée Générale électorale à organiser

- Les élections des membres du bureau et des commissions d'activités sont réalisées tous les deux ans
- 2023 est une année électorale → Assemblée Générale Elective en présentiel

## ✓ Une activité vers les CMCAS à maintenir

- **Aide financière et réalisation de stages découvertes → Demande obligatoire aux SSA affectataires de machines**
- Une activité Aneg en lien avec les territoires pour la **participation à l'organisation d'activité »s locales à destination des bénéficiaires** et de **stages décentralisés en fonction des demandes des CMCAS**
- Nécessité de mise en place de conventions (sécurisation du fonctionnement)

## ✓ Une activité vers les bénéficiaires à conforter → ' La Bretagne vue du ciel', ' La Corse vue du ciel', 'Découverte des châteaux de la Loire'

- Une activité pour les bénéficiaires à concrétiser
- Une activité à développer sur les autres centres de vacances quand des machines ANEG sont présentes → Marseille, Gironde

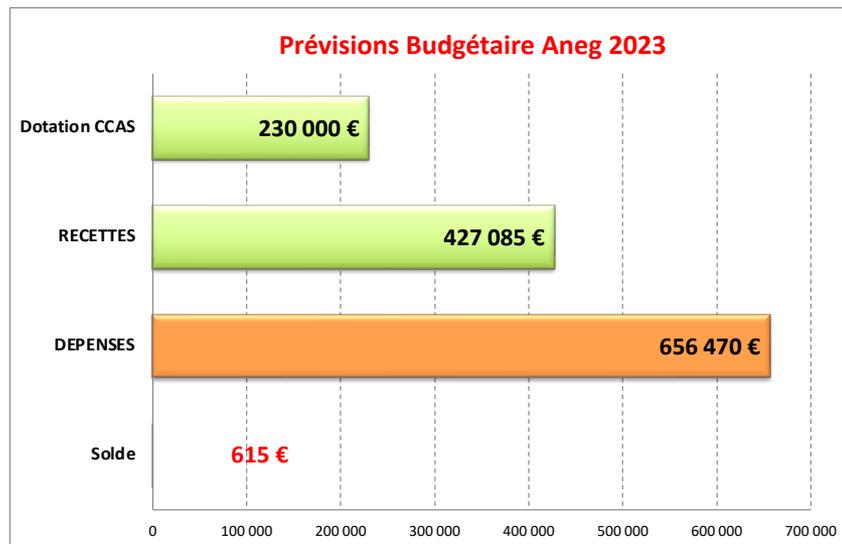
## ✓ Une continuité de la sécurisation de la trésorerie

- Validation comptable des comptes, des immobilisations et de la valeur de notre parc → 2<sup>ème</sup> trimestre 2023
- **Arrêt des comptes 2022 le 15 Janvier 2023**

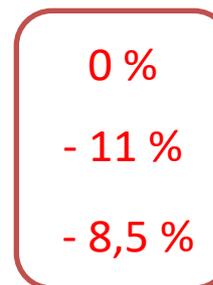
## ✓ Un fichier Excel récapitulatif est joint à ce document avec le détail de toutes les activités et des prévisions budgétaires



# Prévisions Budgétaires 2023 - Synthèse



Variation 2022



- ✓ Un budget prévisionnel 2023 actuellement à l'équilibre, sans prise en compte d'un ré-incorporable 202é, aujourd'hui non chiffrable (Entre 0 et 5000 euros)
- ✓ Un budget **intégrant la réalisation d'une Assemblée Générale Elective** (Déplacement des mandataires) **et la mise en place des l'activité à destination des bénéficiaires, 'La Bretagne vue du ciel' et 'La Corse vue du Ciel'**
- ✓ **Un budget prévisionnel 2023 de fonctionnement tenant compte d'une dotation de la CCAS qui serait égale à celle obtenue sur la période 2018-2020, et demandée en 2021 et 2022**
- ✓ Une dotation inférieure, comme en 2021 et 2022, aura malheureusement un impact sur nos activités, **nécessitant des choix entre investissement et activités**. Cependant investissement et activités restent liés et ne peuvent se faire l'un sans l'autre.

*Une dotation demandée à la CCAS de 230 000 euros (demande identique depuis 2018)*

# 2022 - Bilan des engagements du Comité Directeur



# Bilan des Engagements du Comité Directeur → Depuis Avril 2021

## Pour les activités aéronautiques :

- ✓ **Maintenir des activités aéronautiques accessibles à tous, et non pas uniquement à nos adhérents.**
  - *Au niveau local, réalisation d'activités de découverte à destination des bénéficiaires (participation aux sollicitations des CMCAS, organisation de stages de découvertes locaux*
  - *Cf. document annexe*
- ✓ **Développer la découverte et la pratique des activités aéronautiques, par la mise en œuvre de formules adaptées aux contraintes des OD/AD, aux besoins des SSA en local et des CMCAS et favoriser les actions locales en s'appuyant sur les SSA**
  - *Catalogue des stages à destination des bénéficiaires transmis à toutes les CMCAS en début d'année.*
  - *Développement des activités locales → Cf. documents en Annexe*
    - *Actions sur les SSA de Tours, Nantes, Orléans, Bordeaux*
  - *Action vers les bénéficiaires, en allant directement à leur contact (réunion d'accueil lors des périodes de vacances) → Vos découvertes à destinations des bénéficiaires vacanciers*
    - *Activités la 'Bretagne vue du ciel'*
    - *Reprise des Activités 'la Corse vue du ciel'*
- ✓ **Maintenir l'activité et les stages en privilégiant nos adhérents par rapport aux activités des fédérations**
  - *Organisation des stages 2022 dans toutes les activités et sur l'ensemble du territoire*
  - *Arrêt des stages à destination ou en prestation des fédérations sportives.*
- ✓ **Réaliser en 2022 nos rencontres Aneg en réalisant une fête des activités aériennes pour les ouvriers et ayants droit (en partenariat avec la CCAS)**
  - **Organisation de finales 2022 (50+2ans de l'ANEG)** en coopération avec la CMCAS Chartres Orléans → *Jamais organisé de cette manière, avec une ouverture directe et un accès direct aux bénéficiaires*
  - *Rencontres, Echanges et Partages autour de la découverte des activités aéronautiques*

# Bilan des Engagements du Comité Directeur → Depuis Avril 2021

## Pour le fonctionnement du comité directeur :

- ✓ Établir des règles de fonctionnement adaptées à nos besoins et à notre fonctionnement (Statuts et RI), en se basant sur les difficultés rencontrées sur les derniers exercices
  - Un comité directeur mensuel (tous les derniers jeudi du mois depuis le mois de mai), qui est ouvert aux présidents de SSA qui souhaitent participer. L'ensemble des comptes-rendus sont à disposition des SSA et de leurs membres.
  - Un règlement intérieur et des statuts qui devront être adaptés, suite aux problématiques rencontrées sur l'année 2020 → **Non réalisé**
  - Réalisation de l'AG 2022 pendant les Rencontres ANEG et validation des comptes 2021 par notre cabinet comptable
- ✓ Communiquer et partager les décisions de manière régulière avec les SSA et les adhérents, qui seront les artisans majeurs de la réussite de notre programme, afin que nos orientations puissent correspondre à leurs attentes
  - Transmission des comptes rendus après chaque comité directeur aux présidents de SSA pour discussion
  - Une réunion des présidents de SSA au mois de Novembre, après la présentation aux APSL, pour la construction des actions 2022 → renouveler sur 2023 (Présentation budget, fonctionnement et attentes)

## Pour les finances et le patrimoine :

- ✓ Assurer la sécurisation des provisions de maintenance des machines
  - L'ensemble des provisions liées aux heures de vols a été collecté et déposé sur un compte distinct
  - Sécurisation de la somme et disponibilité dans le cas d'imprévus
  - Validation de nos comptes par le cabinet comptable CEBG
- ✓ Maintenir l'ensemble de notre patrimoine au service des activités des ouvriers et ayants droit et étudier les possibilités de son renouvellement
  - L'ensemble de nos machines a pu être disponible pour répondre aux besoins de nos activités
  - Aucune indisponibilité de machines pour la pratique des bénéficiaires → Accident /Remplacement
  - La maintenance nécessaire et obligatoire a été réalisée (Avions et Planeurs)

# Bilan des Engagements du Comité Directeur → Depuis Avril 2021

## Pour la sécurité :

### ✓ Renouveler les matériels de sécurité des machines

- *Changement des radio/GPS sur notre flotte d'avion, obligatoire pour être aux nouvelles normes (15 000 euros par appareil) → Action réalisée et clôturée*
- *Changement des systèmes de frein sur les planeurs*

### ✓ Adapter nos assurances à l'évolution de nos activités

- *Renouvellement du contrat général avec AXA et la Satec*
- *Changement d'interlocuteur au niveau de la Satec et au niveau de l'ANEG (fin 2022)*
- *Augmentation importante à gérer → Augmentation de 35% sur l'année 2022, due à une régularisation des dossiers de sinistre*
- *Report de l'augmentation sur l'ensemble de la flotte ANEG et non seulement sur les SSA ayant eu des accidents*
- *Nécessité d'une entraide de l'ANEG auprès des SSA, afin de pouvoir absorber cette augmentation imprévue dans les budgets prévisionnels 2022*
- *Régularisation de situation à la marge (cas de l'avion de Marseille)*

### ✓ Garantir la sécurité et la fiabilité de nos organisations, de nos prestations et de nos matériels

- *Un travail réalisé au niveau du matériel nécessaire à la pratique du parachutisme ascensionnel*
- *Un renouvellement de notre procédure de traitement des accidents*
- *Analyse des accidents avant la réaffectation de matériel → Exemple de l'accident de Bourg en Bresse ayant conduit à un transfert de machine différent de la machine initialement basée. Mise en place d'une machine adaptée à l'apprentissage at au terrain d'affectation.*

# 2023 – Prévisions d'Activités



# Axes de travail et prévisions d'activités pour 2023

## Assemblée Générale Elective

- ✓ 2023 est une **année électorale pour l'ANEG**.
- ✓ Organisation de ces élections lors de la prochaine AG, en mode présentiel.
- ✓ Environ 150 personnes à mobiliser

## Révision des statuts

- ✓ Nécessité d'une **réactualisation des statuts en fonction de nos 'nouveaux fonctionnement'**, et en tenant compte des événements passés

## Au niveau des activités

- ✓ Relance de l'activité Paramoteur et de l'activité Parachutisme Ascensionnel
- ✓ Reprendre un **provisionnement pour investissement** et pour un futur remplacement de machine

## Développement des activités locales et des activités à destination des bénéficiaires

- ✓ **Consolider nos activités** en Bretagne, et en Corse, et voir si il est possible de construire d'autres partenariats avec les CMCAS et les centres de vacances
- ✓ **Développer les activités aéronautiques** en lien avec les CMAS, les institutions de vacances et les bénéficiaires

## Renouvellement des membres et des appuis au fonctionnement de l'ANEG

- ✓ Pour le prochain exercice, il est prévu un arrêt du Trésorier en poste (annoncé dès la prise de poste), un arrêt de notre expert en Assurances, un complément de l'ensemble des membres des commissions.
- ✓ Des discussions se sont engagées sur **le remplacement de ces personnes 'indispensables'** à notre organisation, avec, suite à notre nouveau fonctionnement, des candidatures et des souhaits d'investissement au niveau du Comité Directeur, que nous n'avions pas vu depuis quelques années
- ✓ Il sera nécessaire aussi de retrouver une représentation syndicale au niveau de notre Comité Directeur, uniquement représentée par FO à ce jour

## Révision du site Internet

- ✓ Une modernisation du site est à effectuer, afin de le rendre fonctionnel et attractif
- ✓ Un appel a été réalisé auprès des adhérents de l'ANEG

- Annexe -



# Nos Activités sur 2022 - Rencontre ANEG à Saint-Denis de l'Hôtel

## ANEG → 50 + 2 ANS D'EXISTENCE

**LES 50 ANS DE L'ANEG . NAISSANCE D'UN CLUB PAR MICHEL CRUETTE, UN DES FONDATEURS DE L'ANEG**  
**Un mail qui nous a été envoyé pour l'ouverture de nos Rencontres ANEG 2022,**  
**Denise et Michel Cruette, toujours adhérents et pratiquants, n'ayant pu, au dernier moment être des nôtres.**

*Nous sommes en 1962, je viens de débiter ma carrière de jeune cadre à GAZ de FRANCE. Ma jeune épouse est déjà instructrice de Vol à Voile et je ne vais pas tarder à passer cette qualification à la Montagne Noire après 2 ans de quasi monitorat à l'Armée de l'Air et de pilote-remorqueur sur « Tigre Mou » de sa Majesté.*

*Nous voici donc Parisiens, très accaparés par nos métiers et notre bébé tout neuf, mais en état de manque aéronautique jusqu'au jour où un ami, Président du club de vol à voile de Chavenay frappe à notre porte pour demander à Denise, déjà Instructrice, de monter sur son terrain. Le piège fatal était bouclé...*

*En fait, dans la très vaste Ile de France, des agents d'EDF et GDF pratiquaient évidemment déjà les Sports Aériens : Vol à Voile, Parachutisme, Vol Moteur et Modélisme, sans se connaître du tout. Grâce au dynamique Robert LEJEUNE, ils sautaient à la Ferté Allais, tandis que des pilotes avion et planeur volaient sur les terrains autour de Paris, et les Modélistes, très mobiles se trouvaient un peu partout.*

*C'est alors que Robert et moi avons adhéré à l'USEG regroupant les sportifs de la Région Parisienne. Cette initiative conduisit à cogiter un grand Club National permettant à tous les agents de se regrouper quelle que soit sa CAS et son sport favori. Mais, tout était à inventer d'Alpha jusqu'à Zoulou !!!*

*Pour ce qui concerne le Vol à Voile, les contacts pris avec la Direction Générale de l'Aviation Civile nous a permis de bénéficier de « Primes d'Achat » de 80% pour les planeurs biplaces d'école et monoplaces d'entraînement accordées aux clubs accueillant nos agents et aussi des bourses de pilotage conséquentes. C'était une aide qui ne dura que quelques années, mais elle fut déterminante pour les clubs locaux de l'époque – (une « Convention » réglant les rapports CAS/Club loca), et aussi pour nos agents.*



## Nos Activités sur 2022 – Rencontre ANEG à Saint-Denis de l'Hôtel

*Un autre point capital pouvait être réglé avec la création d'un « Club National » propriétaire des planeurs affectés aux CAS bénéficiaires de matériels relativement coûteux : l'affectation annuelle des planeurs. Tous les ans, les besoins en matériel volant sont analysés pour répartir au mieux les planeurs en place, justifier leur affectation, voire vendre les planeurs obsolètes et moderniser constamment notre parc. C'est vital dans une activité en constante évolution que seul un Club National peut gérer efficacement.*

*Ce faisant, la gestion de tous les matériels volants, avions, planeurs, parachutes sportifs est ainsi gérée au mieux des intérêts de la CCAS, des CAS et bien entendu des agents, et ce, au moindre coût.*

*Localement, l'intégration de l'ANEG dans le club local ne pose pas de problème et nos collègues se retrouvent souvent Président du club local, preuve s'il en est de la totale intégration de l'ANEG.*

*Les principes sont des plus simples :*

*Un « Conseil » constitué de représentants des Syndicats et d'un nombre égal de pratiquants des pratiquants selon le « poids » de chaque discipline, et quatre « Commissions Techniques » chargées d'étudier et de proposer des évolutions des matériels. Toutes les règles du jeu sont évidemment détaillées dans les Statuts et le Règlement intérieur.*

*Le baptême officiel date de 1971 après une réunion au sommet dans la datcha de René LEGUEN à Serbonnes, et c'est ainsi que je me suis retrouvé Président-Fondateur, très ému, mais bien conscient...*

*Ayant suivi l'évolution de l'ANEG depuis plus de cinquante ans, je ne puis que souhaiter une longue et fructueuse continuation dans les prochaines années.*

*Amitiés à tous, Michel CRUETTE*